Passerelle Flandre Technicien GI - GII - L

Agréé en Région Wallonne ? Obtenez une passerelle pour la Flandre !

Formation continue

Que vous soyez professionnel en activité, curieux ou passionné par un domaine, formez-vous avec notre Formation Continue tout au long de votre vie !

PROGRAMME :

COURS :
Réglementation région flamande
Réception d'une installation dont la puissance est inférieure à 100 kW

Les cours sont donnés en français.

EXAMEN :
- Connaissance vocabulaire technique en néerlandais
- Questionnaires à choix multiple réglementation flamande
- Réception installation
- Compléter les attestations

IMPORTANT :

1. Les examens doivent s'organiser d'un point de vue administratif. Nous devont savoir quel(s) examen(s) vous souhaitez présenter **AVANT de débuter les cours**. C'est pourquoi il vous est demandé de nous transmettre les copies d'octroi de vos agrément(s) **A L'INSCRIPTION**.
2. Aucune dérogation ne sera acceptée pour une absence à l'examen. En cas d'absence - pour quelque raison que ce soit - le prix d'un examen, seul, sera de 165€ (aussi bien en 1ère, qu'en 2ème session).

SYLLABUS :
Le syllabus est envoyé à chaque participant, par mail, 7 jours avant le début des cours. Vérifiez bien que l'encodage de l'adresse mail de ce dernier soit correcte lors de l'inscription.

ATTENTION !
Il est **IMPERATIF** d'être agréé en Région Wallonne pour participer à la formation.
La formation "Passerelle" **n'équivaut PAS à un recyclage** pour la Région Flamande.
Une fois l'examen réussi, le date de l'agrément de la Passerelle s'alignera sur les dates des agréments pris comme référence (Wallonie).

Merci de lire attentivement les conditions d'admission.

objectif

Obtenir la reconnaissance en Région Flamande.

Détails sur la formation:

Public cible

Technicien chaudière PEB en Région Wallonne qui souhaite exercer en Flandre.

PREREQUIS :
Avoir un agrément wallon "Technicien chaudière PEB" valide à la date de l'examen.

DETAILS SUR LA FORMATION

Certificat d'aptitude « Techniciens chaudière agréés » pour la RÉGION FLAMANDE.

Prix: 545 €

Durée: 16h00

Dates:
• 28/09 et 05/10/2026
• 12/11 et 20/11/2026
• 12/02 et 19/02/2027
• 21/05 et 04/06/2027
Horaire : de 8h30 à 17h00
Lieu : efp - 292b rue de Stalle - 1180 Uccle

Places: Min. 6 - Max. 20

CONDITIONS D'ADMISSION

DOCUMENTS A FOURNIR PAR MAIL (fc@efp.be) A L'INSCRIPTION :
- Copie COMPLETE du/des courrier(s) d'octroi de l'agrément GI, GII et/ou L de la Région Wallonne, mentionnant la/les date(s) de validité pour chaque titre obtenu.
Attention : seul l'agrément Wallon est pris en considération. Un agrément bruxellois seul n'est pas suffisant.

Sans ce(s) document(s) VALIDE(S), vous ne serez pas autorisé ni à suivre le cours, ni à présenter l'examen et aucun remboursement ne pourra être exigé.

Pour l'examen : se munir de votre analyseur de combustion en ordre de fonctionnement. Seul, le candidat ayant suivi le cours peut présenter l'examen.

L'identité du candidat peut être demandée à tout moment, notamment lors de formations/examens certifiants.
Le coût de la formation est à payer à l'inscription.

Vous êtes apprenant ou vous avez déjà suivi une formation continue à l'efp dans l'année en cours ? Envoyez vos coordonnées par mail à fc@efp.be pour découvrir si vous pouvez bénéficier d'une réduction sur votre prochaine formation ?